

MODELE SIGNALEMENT

Je certifie avoir examiné ce jour (*en toutes lettres*) :

- date (*jour de la semaine et chiffre du mois*) :
- année :
- heure :

L'enfant :

- nom:
- prénom:
- date de naissance (*en toutes lettres*) :
- sexe :
- adresse :
- nationalité :

Accompagné de (*noter s'il s'agit d'une personne majeure ou mineure, indiquer si possible les coordonnées de la personne et les liens de parenté éventuels avec l'enfant*) :

La personne accompagnatrice nous a dit que :

«

L'enfant nous a dit que :

«

Examen clinique fait en présence de la personne accompagnatrice : oui / non (*rayez la mention inutile*)

- description du comportement de l'enfant pendant la consultation :
- description des lésions s'il y a lieu (*noter le siège et les caractéristiques sans en préjuger l'origine*) :

Compte tenu de ce qui précède et conformément à la loi, je vous adresse ce signalement.

Signalement adressé au procureur de la République.

Fait à, le

Signature du médecin ayant examiné l'enfant :

Cachet du médecin

CONTACTS UTILES



Cellule Enfance en Danger (CRIP 76)

Hôtel du Département
Bâtiment F - Quai Jean Moulin
CS 56101 - 76101 ROUEN CEDEX
Tél : 02.35.03.51.15 - Fax : 02.35.03.51.00
cellule-enfance-en-danger@seinemaritime.fr
(8h30-12h30 / 13h30-17h00 5j/7 – sinon 119)

Procureur de la République (TGI du Havre)

Palais de justice
133 boulevard de Strasbourg
BP 6 - 76083 LE HAVRE CEDEX
Tél : 02.32.92.57.00 - Fax : 02 35 43 03 00
tgi-le-havre@justice.fr
(8h15-12h / 13h15-17h 5j/7 – permanence juridique 24h/24 et 7j/7 via police-gendarmerie)

Urgences pédiatriques (Hôpital J. Monod, Groupe Hospitalier Le Havre)

02.32.73.40.50
sec.urg.ped@ch-havre.fr

Unité Médico-Judiciaire Pédiatrique (Hôpital J. Monod, Groupe Hospitalier Le Havre)

02.32.73.40.52

Centre Médico-Sociaux – Pays du Havre

CMS Gonfreville l'Orcher	02.35.47.49.04
CMS Harfleur	02.35.45.14.51
CMS Le Havre – Aplemont	02.35.47.10.01
CMS Le Havre – Bléville	02.35.46.38.64
CMS Le Havre – Bois de Bléville	02.35.46.37.59
CMS Le Havre – Caucriauville	02.35.13.02.85
CMS Le Havre – Gravelle	02.35.45.91.11
CMS Le Havre – Mare Rouge	02.32.85.32.80
CMS Le Havre – Mont-Gaillard	02.35.48.59.05
CMS Le Havre – Sanvic	02.35.46.52.65
CMS Le Havre – Brindeau	02.32.72.77.20
CMS Le Havre – Flaubert	02.32.74.03.58
CMS Le Havre – Lecesne	02.35.53.32.41
CMS Le Havre – Vallée	02.35.24.35.48
CMS Montivilliers	02.32.72.50.60
CMS St-Romain-de-Colbosc	02.35.20.10.90

ENFANCE EN DANGER : Repérage et conduite à tenir

Définitions:

Enfant en danger : enfant victime de violences physiques, d'abus sexuels, de violences psychologiques, ou de négligences lourdes ayant des conséquences graves sur son développement physique et psychologique.

Enfant en risque : enfant qui connaît des conditions d'existence qui risquent de compromettre sa santé, sa sécurité, sa moralité, son éducation ou son entretien, mais qui n'est pas pour autant maltraité.



Messages clés:

- La maltraitance infantile est plus fréquente qu'on ne le croit,
- Elle existe dans toutes les classes sociales,
- Savoir y penser même devant des signes non spécifiques,
- Ne pas rester seul face au doute et savoir se faire aider,
- Protéger l'enfant est un acte médical et une obligation légale (**art. 223-6, 434-1 et 434-3 du Code pénal**),
- La dérogation légale au respect du secret médical met le médecin à l'abri de toute poursuite pénale pour violation du secret médical (**art. 226-14 du Code pénal**),
- Aucune sanction civile, pénale ou disciplinaire ne peut être infligée au médecin qui effectue un signalement selon les règles et en toute bonne foi (**art. 226-14 du Code pénal**),
- Le médecin n'a pas à être certain de la maltraitance, ni à en apporter la preuve, pour alerter l'autorité compétente.

FACTEURS DE RISQUE

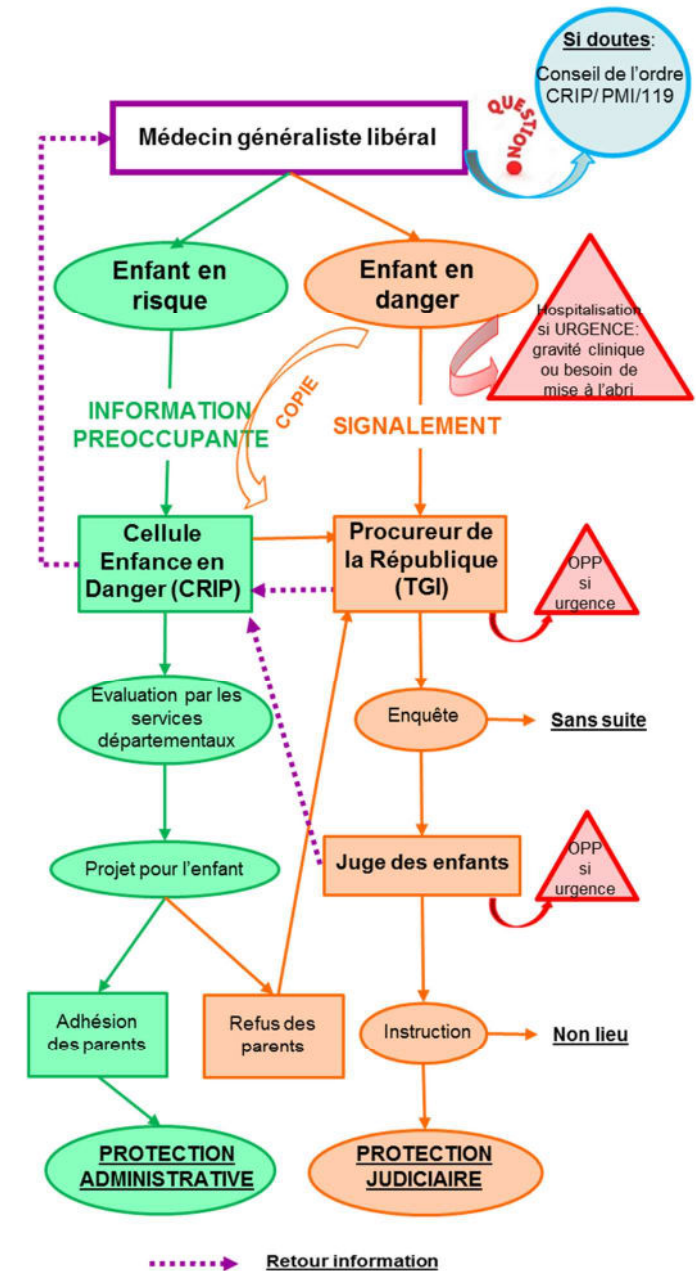
Famille	<ul style="list-style-type: none"> - Isolement social et/ou familial - Conflits conjugaux / familiaux - Pathologie psychiatrique - Conduites addictives - Parents jeunes / déficients - Antécédent personnel de violences subies dans l'enfance - Difficultés socio-économiques
Période périnatale	<ul style="list-style-type: none"> - Enfant prématuré / porteur de handicap ou de malformation - Evènement entravant l'attachement précoce mère-enfant (séparation néonatale, dépression du post-partum...) - Grossesse non désirée / non investie / non suivie - Grossesses précoces / rapprochées / multiples - Pathologies obstétricales - Evènement grave pendant la grossesse (décès, accident...)
Enfants et adolescents	<ul style="list-style-type: none"> - Enfant non désiré - Handicap moteur - Handicap intellectuel - Troubles du comportement - Troubles du développement - Enfant « insupportable »



SIGNES D'ALERTE

Famille - Anamnèse	<ul style="list-style-type: none"> - Accidents domestiques répétés - Retard de recours aux soins - Responsabilisation de l'enfant en décalage avec son âge - Différences affectives entre les membres de la fratrie - Indifférence envers l'enfant / contrôle permanent de l'enfant par le regard, la parole ou les gestes - Explication donnée incohérente avec les lésions observées / fluctuante selon la personne interrogée - Banalisation, contestation des symptômes ou des dires de l'enfant
Période périnatale	<ul style="list-style-type: none"> - Pleurs inconsolables - Retard des acquisitions psychomotrices - Bébé en retrait ou en alerte - Ecchymoses avant le 4 pattes <p>Syndrome du bébé secoué : hypotonie, convulsions, vomissements, pâleur, fontanelle bombée, trouble de la vigilance...</p>
Enfants et adolescents	<ul style="list-style-type: none"> - Enfant hyperactif / replié sur lui-même - Enfant craintif, triste - Auto / hétéro-agressivité - Encoprésie, énurésie - Troubles alimentaires : inappétence, anorexie, boulimie - Troubles du sommeil - Plaintes somatiques récurrentes sans étiologie retrouvée - Chute des résultats scolaires - Manque d'hygiène - Retard staturo-pondéral - Préoccupations sexuelles inadaptées - Infections urinaires / génitales répétées ou inadaptées à l'âge - Passages à l'acte : fugue, suicide, délinquance... - Conduites addictives - Lésions physiques : brûlures, lacérations, griffures, fractures, morsures, hématomes, pertes de cheveux... <p>Syndrome de Münchausen</p>

CONDUITE A TENIR



- Obligation légale d'informer les parents, excepté dans les cas suivants :**
- Risque de majoration de la maltraitance
 - Risque de pressions ou menaces sur le mineur
 - Risque d'interférence avec l'enquête pénale